

CHAMBRES D'AGRICULTURE  
AQUITAINE LIMOUSIN  
POITOU-CHARENTES

# Agir ensemble pour l'avenir de l'agriculture

**Nos ambitions pour un projet partenarial  
avec le Conseil Régional**



Novembre 2015

# GLOSSAIRE

AB.....	Agriculture Biologique
ALPC.....	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes
ANEFA.....	Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
BF.....	Bienvenue à la Ferme
CRDD.....	Contrat Régional de Développement Durable
EIDER.....	Base de données sur l'environnement, l'énergie, le transport, le logement et la construction
FEADER.....	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER.....	Fonds Européen de Développement Régional
Interreg.....	programme européen finançant les coopérations inter-régionales en Europe
LEADER.....	Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
MAE.....	Mesure Agro Environnementale
MPP.....	Marché des Producteurs de Pays
PGRI.....	Plans de Gestion des Risques d'Inondation
PRAD.....	Plan Régional de l'Agriculture Durable
RGA.....	Recensement Général Agricole
RICA.....	Réseau d'Informations Comptable Agricole
SAU.....	Surface Agricole Utile
SAGE.....	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SAFER.....	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SDAGE.....	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIQO.....	Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine
SRCE.....	Schéma Régional de Cohérence Écologique

# Agir ensemble pour l'avenir de l'agriculture

## 12 propositions pour un projet partagé

### Économie et Compétitivité

- |   |   |
|---|---|
| <b>1</b> Sécuriser et développer les revenus des chefs d'exploitation | 4 |
| <b>2</b> Développer la production pour satisfaire les marchés         | 5 |
| <b>3</b> Moderniser les outils de production                          | 6 |
| <b>4</b> Développer la Valeur Ajoutée des produits agricoles          | 7 |

### Emploi et Formation

- |  |   |
|--|---|
| <b>5</b> Installer en agriculture et développer l'emploi | 8 |
|--|---|

### Qualité et développement des territoires

- |  |    |
|--|----|
| <b>6</b> Préserver la fonction productive du foncier agricole et forestier | 9  |
| <b>7</b> Gérer la ressource en eau et contribuer à préserver sa qualité    | 10 |
| <b>8</b> Valoriser la contribution de l'agriculture à la biodiversité      | 11 |
| <b>9</b> Contribuer à l'attractivité du territoire                         | 12 |

### Innovation et prospective

- |   |    |
|---|----|
| <b>10</b> Gérer les risques en exploitation avec l'appui des politiques publiques | 13 |
| <b>11</b> Développer et valoriser les pratiques innovantes                        | 14 |
| <b>12</b> Charte de gouvernance entre les Régions et les Chambres d'agriculture   | 15 |

# Sécuriser et développer les revenus des chefs d'exploitation

## Notre objectif

Un revenu minimum de 20 000 € par exploitant

## Un projet au service de nos ambitions

Accompagner les exploitants agricoles actuels et futurs vers des **modèles d'entreprises diversifiés**, plus **autonomes** et **pertinents**, par le conseil technique, technico-économique et le conseil d'entreprise.

Identifier et faire connaître les **systèmes de production adaptés** à leur contexte territorial (sols, climat, particularités environnementales, logistique, filières, climat sociétal...), qui dégagent des **marges**.

Accompagner les agriculteurs vers une plus grande implication dans leurs filières en les sensibilisant à la **contractualisation**.

Démarrer les productions agricoles régionales par des **démarches de qualité et commerciales spécifiques**, pour une **valeur ajoutée** plus importante à la production et le maintien de la richesse produite sur nos **territoires**.

## Notre proposition de partenariat

### au Conseil Régional

Appuyer les Chambres d'agriculture et leurs partenaires pour **développer et promouvoir des filières régionales** dégagant de la valeur ajoutée, notamment par un travail concerté sur la **contractualisation**.

Encourager et accompagner la **diversification des modes de commercialisation** notamment le développement de **circuits courts et de proximité**.

Accompagner les évolutions des exploitations vers des **systèmes plus rentables**, en permettant la production de références et l'anticipation des évolutions agricoles par l'appui aux travaux de **recherche et prospective**, et leur diffusion.

Construire et faire évoluer les **programmes de financements régionaux (FEADER, LEADER...)** en partenariat avec les Chambres d'agriculture pour accompagner les **investissements et évolutions** des agriculteurs vers ces systèmes d'avenir.

## Chiffres clés

Revenu moyen ALPC inférieur de 15% au reste de la France

28% d'augmentation des charges par ha entre 2006 et 2013

Augmentation de la volatilité des prix pour toutes les productions végétales et animales. Pour exemple : baisse du prix du lait de 70 € / tonne entre 2014 et 2015

## Contexte

Le revenu agricole moyen en ALPC est inférieur à la moyenne nationale. En plus d'être alarmant, ce constat cache des disparités fortes entre les productions et les territoires de cette grande région. Les charges continuent d'augmenter alors que les prix d'achat des productions agricoles sont volatiles et ont tendance à baisser. En parallèle, les évolutions réglementaires nécessitent des mises aux normes régulières et coûteuses.

Malgré cela, la diversité agricole de la région ALPC lui confère un atout de taille : la possibilité de structurer des filières régionales agricoles et alimentaires de qualité, atout déjà exploité mais qui peut être renforcé au bénéfice de l'économie du territoire.



# Développer la production pour satisfaire les marchés

## Notre objectif

**Favoriser et renforcer les relations et concertations amont-aval**

### Un projet au service de nos ambitions

**Développer les volumes et les débouchés** de la ferme ALPC pour satisfaire les marchés en interne ou à l'export en organisant la production et en renforçant la contractualisation.

**Innover et stimuler** la création de **nouvelles filières** en s'assurant de la promotion des produits.

Progresser sur le segment des produits de qualité sous **Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine**.

Assurer une **veille sur les marchés** et les besoins des opérateurs économiques.

Rechercher les **filières les mieux adaptées** aux besoins et aux territoires.

Contribuer à la mise en place de ces filières.

Accompagner la **mise en production** auprès des agriculteurs.

### Notre proposition de partenariat

#### au Conseil Régional

**Soutenir financièrement** les Chambres d'agriculture pour leurs actions de veille et de développement de nouvelles filières visant à répondre aux demandes du marché.

**Faciliter la diversification** des productions et **l'approvisionnement des marchés locaux**, notamment par le biais des circuits courts et des filières sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine.

Mettre en œuvre une **politique ambitieuse d'accompagnement à l'exportation** des produits agricoles et agroalimentaires hors région ALPC, à destination de la consommation française, européenne et internationale.

### Chiffres clés

**1<sup>ère</sup> région agricole française et européenne en chiffre d'affaires**

**15% du chiffre d'affaires de la ferme France soit 11 milliards d'€**

**18% du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français soit 28 milliards d'€ (dont 7,2 milliards d'€ à l'export)**

### Contexte

Du Pays Basque au Massif central, cette nouvelle entité territoriale abrite une grande diversité de productions agricoles, souvent spécialisées à l'échelle de bassins bien identifiés. On peut en distinguer 4 principaux : au nord-est, un bassin allaitant ; dans les plaines des Charentes et jusqu'au Lot-et-Garonne, une vaste zone céréalière ; deux secteurs viticoles majeurs autour de Bordeaux et de Cognac ; et enfin au sud de Bordeaux et jusqu'au Pays Basque, une agriculture plus diversifiée, avec de nombreuses démarches qualité (SIQO).

Cette vision globale ne doit pas faire oublier des bassins de production plus modestes (caprins en Deux-Sèvres, arboriculture fruitière...)



## Moderniser les outils de production

### Notre objectif

40% d'aides minimum à l'investissement

### Un projet au service de nos ambitions

Positionner l'investissement au niveau individuel, chez les agriculteurs, comme l'un des leviers de l'**amélioration de la compétitivité et de l'adaptation** des exploitations agricoles avec pour enjeu la capacité de générer des emplois directs et indirects supplémentaires.

Développer les **diagnostics technico-économiques, conseils stratégiques et appui à la réalisation** au sein des Chambres d'agriculture.

Valoriser l'**expertise des Chambres d'agriculture** pour évaluer et accompagner les politiques publiques.

**Simplifier l'accès aux soutiens à l'investissement** par la création d'un **guichet unique**.

### Notre proposition de partenariat

#### au Conseil Régional

Développer la part du **budget** agricole Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes dédiée à l'investissement en agriculture.

**Harmoniser les conditions** (taux, plancher, plafond) et niveaux de financements sur la modernisation des exploitations agricoles au sein de la grande région, en prenant en compte la diversité des productions et des systèmes d'exploitation et en respectant les contraintes sociales et environnementales.

**Travailler en étroite collaboration avec les Chambres d'agriculture**, véritables experts de terrain, sur les **conditions d'accès aux aides** (taux, plancher, plafond), sur la réalisation de pré-études et de diagnostics ainsi que sur le **suivi des réalisations**.

### Contexte

Au travers du Plan national de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles, de ses déclinaisons régionales et autres initiatives, la profession agricole modernise ses outils de production.

Les objectifs recherchés sont d'améliorer la compétitivité des exploitations agricoles, réduire la pénibilité du travail, répondre aux normes pour préserver l'environnement, assurer le bien-être animal ainsi qu'améliorer les performances économiques, environnementales et sanitaires des exploitations.

# 3



## Développer la valeur ajoutée des produits agricoles

### Notre objectif

Augmenter le nombre d'exploitations impliquées et les volumes produits en démarche SICO

### Un projet au service de nos ambitions

Impulser et accompagner la création de **valeur ajoutée** des exploitations agricoles par l'utilisation, la création et le développement d'**identifiants forts pour les filières courtes et longues** (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine, Agriculture Biologique, Bienvenue à la Ferme, Marchés des Producteurs de Pays, marques territoriales...)

**Consolider les marchés** en développant les marques et Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine par la création d'une **dynamique pour une filière** dans son ensemble avec des centres de décisions qui restent en région.

Veiller à la **cohérence des projets** via l'élaboration de cahiers des charges pertinents et ajustés, des dynamiques collectives, l'ancrage territorial des produits, et des campagnes de communication et de promotion efficaces.

### Notre proposition de partenariat

#### au Conseil Régional

**Renforcer le partenariat avec les Chambres d'agriculture** pour assurer la **gouvernance partagée** des instances en charge de la promotion et la communication des produits sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine et des produits agricoles et agro-alimentaires.

Faciliter la capacité évolutive des cahiers des charges pour répondre avec réactivité aux évolutions des marchés et des attentes des consommateurs.

Mobiliser des **moyens financiers** pour accompagner l'action des Chambres d'agriculture dans le développement et la mise en œuvre des identifiants générateurs de valeur ajoutée au travers de nos marques **Bienvenue à la Ferme, Marchés des Producteurs de Pays et Drive fermier**.

### Chiffres clés

155 SICO

1<sup>ère</sup> région de France pour les label de qualité

32 000 exploitations sous SICO (40% des exploitations contre 29% au national)

1 145 adhérents à la marque Marchés des Producteurs de Pays

965 MPP sur 257 sites

1 180 agriculteurs labellisés Bienvenue à la Ferme

4,7% des exploitations en Agriculture Biologique (France : 5,4%)

140 000 hectares de SAU soit 3,5% en AB (France : 4,14%)

### Contexte

Les attentes des consommateurs semblent fortes en terme d'information sur l'origine et la proximité.

En ALPC, les marques et Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine sont bien représentés ; leur effet sur le marché et le revenu n'est plus à démontrer.

Il existe aussi des marques territoriales ; leur modèle économique nécessite d'être renforcé.

L'agriculture biologique occupe une place relativement plus faible qu'en France.



# Installer en agriculture et développer l'emploi

## Notre objectif

**75 % de renouvellement des exploitations agricoles en 2020**

### Un projet au service de nos ambitions

Renforcer le rôle de l'agriculture et des agriculteurs dans le développement économique des territoires.

Accompagner les cédants à **transmettre une exploitation viable**.

**Promouvoir les métiers** de l'agriculture et les carrières en agriculture.

**Développer l'accompagnement** des porteurs de projets via les stages, l'apprentissage...

Renforcer la formation agricole avec un volet sur la **stratégie d'entreprise**.

**Viabiliser le projet de l'installé** à long terme grâce au développement de l'expertise dans les Chambres d'agriculture.

Anticiper les transmissions en partenariat avec les organismes économiques.

### Notre proposition de partenariat

#### au Conseil Régional

**Compléter les financements européens et d'Etat** par des crédits du Conseil régional, affectés à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté et basés sur le long terme, au bénéfice des projets d'installation et de transmission des exploitations agricoles.

Promouvoir les métiers de l'agriculture par une **politique de communication ambitieuse**.

Impliquer les Chambres d'agriculture dans le **Service Public Régional de l'Orientation**.

Développer les **fermes et ateliers pédagogiques** des établissements d'enseignement agricole.

### Chiffres clés

Une exploitation agricole génère 7 emplois sur la région ALPC

Plus de 2 000 installations / an  
65 % de renouvellement

Plus de 30% des exploitations disparues sur les 10 dernières années

57 % des exploitants agricoles âgés de plus de 50 ans

28 % d'installations aidées hors cadre familial

1<sup>ère</sup> région pour l'emploi agricole

75 000 salariés de la production agricole

22 000 élèves et 4 500 apprentis dans 112 établissements d'enseignement agricole

### Contexte

La diminution du nombre d'agriculteurs engendre la déprise des territoires agricoles, l'effritement du tissu rural et la baisse de la valeur de la production agricole de la ferme ALPC.

En parallèle, malgré un taux de chômage élevé, les exploitations agricoles rencontrent de grandes difficultés pour trouver des salariés qualifiés, notamment en viticulture, arboriculture, cultures légumières et élevage.





# Préserver la fonction productive du foncier agricole et forestier

## Notre objectif

Maintenir 50% de SAU et 34% de forêts  
Maîtriser l'artificialisation des surfaces

### Un projet au service de nos ambitions

**Harmoniser la politique** foncière agricole et forestière dans les documents d'urbanisme.

S'appuyer sur la **capacité d'expertise de la profession agricole** et des Chambres d'agriculture (diagnostics territoriaux, infrastructures, échanges amiables, etc.)

Systématiser le financement de **diagnostics socio-économiques** agricoles en préalable aux grands travaux.

**Préserver les fonctions productives** du foncier agricole et forestier par la mise en œuvre d'outils de restructuration parcellaire par exemple.

Assurer une présence active de la profession agricole et des Chambres d'agriculture dans les Commissions Départementales de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

### Notre proposition de partenariat

#### au Conseil Régional

**Développer une politique foncière** qui complète le portage foncier réalisé en partenariat avec la SAFER.

**Anticiper l'avenir** par une réflexion prospective sur les orientations des différents territoires de la grande région.

**Impliquer les Chambres d'agriculture** dans les diagnostics territoriaux.

### Chiffres clés

84 % du territoire ALPC pour l'agriculture et la forêt

50 % du territoire ALPC en SAU (4,2 millions d'hectares)

34 % du territoire ALPC en forêt (2,8 millions d'hectares)

2,2 % de la SAU ALPC disparue en 7 ans

11 % de surfaces artificialisées supplémentaires en 7 ans

### Contexte

Entre 2006 et 2013, la région ALPC a vu sa SAU diminuée de 94 500 ha au profit des surfaces artificialisées (+ 80 000 ha).

En juillet 2010, la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche a fixé comme objectif national de réduire de moitié ce rythme de consommation au profit de l'artificialisation.



# Gérer la ressource en eau et contribuer à préserver sa qualité

## Notre objectif

Etre acteur reconnu et impliqué dans les politiques publiques de gestion de ressource en eau

### Un projet au service de nos ambitions

Œuvrer politiquement pour la mise en place d'une **gouvernance simplifiée et clarifiée** de la gestion de l'eau, qui encouragera les plans d'amélioration de l'eau **proposés par la profession agricole**, basés sur la prévention et la contractualisation plutôt que sur les contraintes administratives.

Aller vers l'**homogénéisation des pratiques** de gestion quantitative et qualitative de l'eau sur ALPC.

**Développer et encourager les pratiques économisant l'eau** : évolution des pratiques culturales, agronomiques et agro-écologiques, utilisation de matériels adaptés (agriculture irriguée de précision, etc.)

**Accompagner la création des aménagements** spécifiques nécessaires et attendus : réserves de substitution, retenues collinaires, collecte d'eau de drainage, création de points d'abreuvement...

### Notre proposition de partenariat

#### au Conseil Régional

**Soutenir la politique des Chambres d'agriculture** en faveur d'une gestion concertée de l'eau, qui prenne en compte les propositions de la profession agricole, notamment en aidant à concerter les acteurs de la question de l'eau.

**Définir la répartition des rôles et missions** entre le Conseil Régional, les Agences de l'eau et les Chambres d'agriculture.

Mettre en place un **plan hydraulique agricole** intégrant les préoccupations agricoles, environnementales et de qualité de la ressource, et ses financements associés

### Chiffres clés

En 2010, 15 393 exploitations (19 %) irriguent 399 323 ha (10 % de la SAU).

L'accessibilité à l'eau concerne aussi l'abreuvement du cheptel ALPC, soit environ 6 150 000 animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, porcins...)

2 SDAGE, plus de 30 SAGE, PGRI...

40 % du territoire ALPC est classé en zones vulnérables

### Contexte

La disponibilité en eau est essentielle à la production agricole.

La région, recouvrant le quart sud-ouest de la France, est constituée d'une diversité pédoclimatique allant de la montagne à l'océan. La pluviométrie varie donc de 600 à 1 800 mm par an.

La région ALPC est découpée en deux bassins hydrographiques : Loire-Bretagne et Adour-Garonne. Ce dernier recouvre plus de 70 % du territoire régional.

La réglementation et les différents documents de planification encadrent fortement cette thématique.

7



# Valoriser la contribution de l'agriculture à la biodiversité

## Notre objectif

Mettre en oeuvre une campagne de communication pluriannuelle avec les partenaires concernés

### Un projet au service de nos ambitions

**Faire reconnaître et valoriser le rôle des agriculteurs qui occupent et entretiennent** les espaces naturels et développer les pratiques et démarches favorables au développement de la biodiversité.

**Développer les pratiques agricoles et les actions en faveur de la biodiversité** en diffusant les préconisations auprès des conseillers et des agriculteurs.

**Instaurer partenariats et concertation** pour faciliter la contractualisation entre les agriculteurs et les différents acteurs sur des enjeux territoriaux.

Intégrer la **dimension biodiversité** à la démarche de développement des productions locales sous **Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine**, chaque fois que possible.

**Conforter les actions déjà initiées** s'inscrivant dans la démarche de maintien de la biodiversité telles que les Observatoires Agriculture Biologique, les concours de prairies fleuries, la gestion bocagère, le réseau agrifaune...

**Protéger les sélections variétales** pour que les agriculteurs ne soient pas spoliés d'un capital qui appartient à l'humanité.

### Notre proposition de partenariat

#### au Conseil Régional

**Financer les actions engagées par les agriculteurs** pour leur participation à la préservation de l'environnement, concernant notamment la biodiversité.

**Reconnaître et soutenir politiquement le rôle de l'agriculture dans le maintien de la biodiversité.**

### Chiffres clés

1<sup>ère</sup> région en massif forestier (2,8 millions d'hectares)

31% de la SAU ALPC en Surface Toujours en Herbe (65% en Limousin)

43,5% des surfaces Natura 2000 sont en SAU (75% en Poitou-Charentes contre 1/3 en France).

### Contexte

L'action de l'agriculture en faveur de la biodiversité est insuffisamment reconnue et valorisée alors même que l'agriculteur contribue à l'entretien des paysages, à la diversité des plantes et des espèces. Il a un savoir-faire pratique et une connaissance spécifiques de son territoire.

Le projet de loi relatif à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages va être examiné au Sénat à l'automne 2015. Les organisations agricoles sont parties prenantes de la stratégie nationale de biodiversité.



# Contribuer à l'attractivité du territoire

## Notre objectif

Remettre les agriculteurs  
au cœur des projets territoriaux

### Un projet au service de nos ambitions

**Fédérer, animer, faire le lien** entre le monde agricole et les acteurs des territoires pour la mise en œuvre des projets territoriaux.

**Développer des partenariats** avec les acteurs territoriaux et socio-économiques pour conjuguer urbanisation et maintien des espaces agricoles.

Mettre à disposition des **expertises et de l'accompagnement de projets** en vue de faciliter les décisions des élus des collectivités locales et la mise en œuvre des projets sur les territoires.

Les actions des Chambres ont pour objectifs de développer l'**économie et les circuits de proximité** et d'accompagner les **projets de filières locales alimentaires et non alimentaires** ; produire des **énergies renouvelables** ; **aménager l'espace**, entretenir et améliorer les **paysages** et préserver les ressources naturelles ; et d'accompagner les **projets de territoire**. Elles veillent également à l'**articulation et à la cohérence des différents documents d'urbanisme**.

### Notre proposition de partenariat

#### au Conseil Régional

S'appuyer sur les Chambres d'agriculture pour élaborer, conduire et évaluer les **politiques publiques de développement territorial** en partenariat avec l'ensemble du réseau consulaire

**Soutenir les actions** menées par les Chambres d'agriculture, en lien avec les autres acteurs des territoires.

Mobiliser les **financements** permettant l'amorce et le développement des projets et actions (Leader, CRDD, Interreg...)

Faire appel aux **compétences des Chambres d'agriculture** en matière d'expertise et d'accompagnement de projet.

Œuvrer pour le **maintien des services publics en milieu rural** et développer l'accès au numérique par la couverture très haut-débit

### Chiffres clés

Chaque année en France  
76 000 ha de terres agricoles  
changent de destination

Plus de 10 000 exploitations  
commercialisent en circuit  
court

1 180 agriculteurs labellisés  
Bienvenue à la Ferme

965 Marchés des Producteurs  
de Pays sur 257 sites

75 000 salariés de la  
production agricole

### Contexte

L'activité agricole joue un rôle clef dans le développement équilibré des territoires, notamment grâce à :

- la production et approvisionnement en biens alimentaires, forestiers et énergétiques pour les habitants des territoires urbains et ruraux
- la qualité de l'environnement par la gestion de la biodiversité et l'entretien du paysage
- la dynamisation du cadre de vie par le développement d'activités para-agricoles (tourisme à la ferme, etc), l'animation (marché, comices, etc) et la contribution au maintien des services de proximité (écoles, poste, commerces, santé, etc)
- la préservation et la création d'emplois localisés agricoles, para-agricoles et agroalimentaires.



# Gérer les risques en exploitation avec l'appui de politiques publiques

## Notre objectif

Réduire l'impact des aléas sur les exploitations agricoles

## Un projet au service de nos ambitions

Se préparer aux risques majeurs en :

- Développant les outils nécessaires à l'**identification et l'anticipation des risques**,
- **Sensibilisant les agriculteurs** à la notion de risques et les informant sur les risques identifiés et les enjeux d'une couverture assurantielle.
- **Formant les agriculteurs aux mesures de prévention.**
- Sécurisant les éléments majeurs de la production (création de ressource en eau, filets paragrêle...)
- Renforçant la prise en compte dans notre action auprès des publics les plus fragiles (cellules de soutien)

Agir en cas de survenance d'un aléa en **concertant les acteurs et partenaires, évaluant les impacts, identifiant, informant et suivant** les agriculteurs concernés.

## Notre proposition de partenariat

### au Conseil Régional

Accompagner financièrement les Chambres d'agriculture à la mise en place d'un **observatoire régional des risques en agriculture.**

Inciter les agriculteurs à la **contractualisation à des systèmes assurantiels**, notamment ceux ayant bénéficié de financements publics.

Participer à la mise en place de **systèmes assurantiels complémentaires.**

Soutenir financièrement les outils permettant la sécurisation de la production.

## Chiffres clés

Risque accru lié à la spécialisation des exploitations agricoles (Pour exemple : 60% des exploitations en bovins viande en Limousin)

Par département, 25 à 35 sinistres « feux de bâtiments agricoles » par an nécessitant l'intervention des Services Départementaux d'incendie et de Secours.

## Contexte

Les systèmes agricoles sont aujourd'hui particulièrement exposés aux aléas économiques, sanitaires ou climatiques, sans oublier les risques d'accidents ou de maladies des actifs agricoles.

Ces petites structures économiques n'ont pas les mêmes possibilités que les moyennes et grandes entreprises pour organiser la prévention et amortir les conséquences d'aléas quand ils se produisent.



# Développer et valoriser les pratiques innovantes

## Notre objectif

Gagner en compétitivité grâce à l'innovation

### Un projet au service de nos ambitions

Développer, animer, accompagner et évaluer les initiatives d'innovation en agriculture par :

- la mise en place d'une **veille** pour détecter et évaluer l'innovation en agriculture et le **repérage de besoins ou d'initiatives**.
- l'accompagnement à la **réflexion et à l'émergence** de projet.
- la mise en œuvre et l'**expérimentation de projets** en associant la recherche, l'enseignement, les acteurs économiques et les pouvoirs publics.

Déployer le Réseau Régional de l'Innovation.

### Notre proposition de partenariat

#### au Conseil Régional

Favoriser la mise en place d'un **Réseau Régional de l'Innovation**, coordonné et animé par les Chambres d'agriculture, ayant pour mission d'émettre des avis sur les orientations et les financements des projets.

Intégrer l'agriculture à la **Stratégie Régionale Innovation**.

Mettre en place un **plan Recherche et Développement dédié au secteur agricole**, faisant appel notamment à des financements FEDER.

**Mobiliser des aides financières pour favoriser et promouvoir les pratiques innovantes en agriculture**, en appui au travail des Chambres d'agriculture.

### Chiffres clés

80 sites expérimentaux sur lesquels les Chambres sont mobilisées avec la Recherche (INRA, IRSTEA et Instituts techniques), les établissements d'enseignement agricole, et des partenaires privés. Ces sites étudient la majorité des productions agricoles (animal, végétal), sur des sujets techniques et transversaux, telle l'agro-écologie.

32 GIEE déjà constitués

26 réseaux, 254 exploitations et 36 sites expérimentaux qui expérimentent et innovent pour la réduction des produits phytosanitaires.

### Contexte

L'agro-écologie, la compétition mondiale sur les marchés, le changement climatique, et la transition énergétique mettent les agriculteurs au défi d'innover pour trouver des solutions adaptées à leurs systèmes de production, leurs stratégies d'entreprise, leurs territoires.

Les démarches collectives catalysent l'innovation ; elles créent l'émulation pour aller plus loin.



# Charte de gouvernance

## entre les Régions et les Chambres d'agriculture

### Un contexte

Le rôle renforcé des Régions dans la mise en œuvre des politiques régionales agricoles et rurales avec notamment la gestion du FEADER, et la mise en place par les Régions d'instances de concertation et de gouvernance sur les questions agricoles et rurales.

### Deux objectifs

- Réaffirmer le statut d'interlocuteur privilégié des Chambres d'agriculture dans les instances de gouvernance des politiques agricoles,
- Améliorer les échanges entre les Régions et les Chambres d'agriculture sur le plan qualitatif et quantitatif.

### Quatre principes

#### 1 - Information

Dans un souci d'efficacité et de bonne gouvernance des politiques agricoles régionales en adéquation avec le contexte et les enjeux régionaux, les Régions et les Chambres d'agriculture s'engagent à procéder à des échanges d'informations sur une base régulière.

#### 2 - Concertation

Les Régions et les Chambres s'engagent à procéder à une concertation approfondie sur les orientations et les dispositifs susceptibles d'être mis en œuvre.

#### 3 - Reconnaissance et recours à l'expertise des parties prenantes

Pour ce faire les Régions reconnaissent et peuvent s'appuyer sur le rôle d'expertise des Chambres d'agriculture, en particulier dans leur mission de développement agricole et d'accompagnement des projets d'installation et de développement des exploitations agricoles.

Réciproquement, les Chambres d'agriculture reconnaissent les nouvelles compétences des Régions en matière de gestion administrative et financière et s'engagent à faire remonter toute difficulté de terrain dans la mise en œuvre des dispositifs.

#### 4 - Gestion opérationnelle et efficacité des instances

Pour permettre la mise en œuvre d'une concertation efficace et réelle à l'échelle régionale, les Régions s'engagent à mettre en place des instances opérationnelles, notamment en s'assurant de la composition la plus appropriée de chaque instance dans le respect de la représentativité et pluralité syndicale.

Charte signée le 24 novembre 2014 entre le Président de l'Association des Régions de France et le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

# 12

### Liste des sources utilisées pour la réalisation de ce document

Agreste  
EIDER (ministère du développement durable et de l'énergie)  
RGA 2010  
PRAD limousin - PRAD Poitou-Charentes - PRAD Aquitaine  
SRCE Limousin  
Projet mutualisation Limousin  
Dictionnaires des politiques générales Poitou-Charentes  
Projet Stratégique Agricole Régional Aquitaine  
RICA  
ANEFA

Document réalisé par les  
Chambres d'agriculture  
d'Aquitaine, Limousin et Poitou-  
Charentes

Composition : CA16

Impression : KORUS impression

Crédit Photo : Chambres  
d'agriculture sauf mention  
contraire

16 novembre 2015



# AGRICULTURES & TERRITOIRES

CHAMBRES D'AGRICULTURE  
AQUITAINE LIMOUSIN  
POITOU-CHARENTES

## Les présidents

**Dominique MARCHAND**  
Vienne

**Jean-Marc RENAudeau**  
Deux-Sèvres

**Jean-Marie DELAGE**  
Haute-Vienne

**Xavier DESOUCHE**  
Charente

**Jean-Philippe VIOLLET**  
Creuse

**Luc SERVANT**  
Charente-Maritime

**Bernard ARTIGUE**  
Gironde

**Tony CORNELISSEN**  
Corrèze

**Dominique GRACIET**  
Landes

**Jean-Philippe GRANGER**  
Dordogne

**Serge BOUSQUET-CASSAGNE**  
Lot-et-Garonne

**Jean-Michel ANXOLABEHÈRE**  
Pyrénées-Atlantiques

## Nous contacter

16 - Charente - ANGOULEME - 05 45 24 49 49 - [www.charente.chambagri.fr](http://www.charente.chambagri.fr)  
17 - Charente-Maritime - LA ROCHELLE - 05 46 50 45 00 - [www.charente-maritime.chambagri.fr](http://www.charente-maritime.chambagri.fr)  
19 - Corrèze - TULLE - 05 55 21 55 21 - [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)  
23 - Creuse - GUERET - 05 55 61 50 00 - [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)  
24 - Dordogne - PERIGUEUX - 05 53 35 88 88 - [www.dordogne.chambagri.fr](http://www.dordogne.chambagri.fr)  
33 - Gironde - BORDEAUX - 05 56 79 64 00 - [www.gironde.chambagri.fr](http://www.gironde.chambagri.fr)  
40 - Landes - MONT-DE-MARSAN - 05 58 85 45 45 - [www.landes.chambagri.fr](http://www.landes.chambagri.fr)  
47 - Lot-et-Garonne - AGEN - 05 53 77 83 83 - [www.lot-et-garonne.chambagri.fr](http://www.lot-et-garonne.chambagri.fr)  
64 - Pyrénées-Atlantiques - PAU - 05 59 80 70 00 - [www.pa.chambagri.fr](http://www.pa.chambagri.fr)  
79 - Deux-Sèvres - PRAHECQ - 05 49 77 15 15 - [www.deux-sevres.chambagri.fr](http://www.deux-sevres.chambagri.fr)  
86 - Vienne - MIGNALOUX BEAUVOIR - 05 49 44 74 74 - [www.vienne.chambagri.fr](http://www.vienne.chambagri.fr)  
87 - Haute-Vienne - LIMOGES - 05 87 50 40 00 - [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)  
Aquitaine - 05 56 01 33 33 - [www.aquitainagri.fr](http://www.aquitainagri.fr)  
Limousin - 05 55 10 37 90 - [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)  
Poitou-Charentes - 05 49 44 74 74 - [www.poitou-charentes.chambagri.fr](http://www.poitou-charentes.chambagri.fr)